

Acte de mariage de GIARD Nicolas et BIVEL Marie Margueritte

[450]x[451].

Ce troisième jour d'août mil sept cent cinquante, après la publication des bans du futur mariage entre Nicolas GIARD, fils mineur de feu Jean GIARD, domestique, et de feu Anne RICHART de cette paroisse d'une part,

Et de Marie Margueritte BIVEL, fille puînée de feu Louis BIVEL, journalier, et de Margueritte DUPARC d'autre part, de cette paroisse, faite au prosne de la messe paroissiale le dix-neuf, vingt-six juillet et deux d'août en cette église sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition, nous soussigné curé de cette paroisse avons reçu après les fiançailles célébrées du jour d'hier, aujourd'hui en cette église leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, en présence de Louis BIVEL, Jacques GIARD, Charles SEIGNEUR, lequel Louis BINEL a signé et les autres ont déclaré ne savoir signer.

Signature : Louis BIVEL

Marques : Nicolas GIARD, Marie Margueritte BIVEL, Jacques GIARD,
Charles SEIGNEUR